

GR 36 – TOUR DE LA MONTAGNE DU TAUCH – ETAPE 2/3

Infos Pratiques	
Distance	14,6 km
Durée (moyenne)	04h45
Niveau	Moyen
Dénivelé	741 m D+
Départ	PADERN
Balisage	Blanc et rouge GR

Votre itinéraire

Étape 1 - Prendre la ruelle grimpant au dessus de l'église. Monter les escaliers pour atteindre la chapelle Saint-Roch. De là, grimper par un sentier raide vers le château de Padern. Passer devant le château (interdit d'accès), puis descendre en face sur l'autre versant par une large voie. En bas, remonter à gauche sur une piste. Ignorer les chemins à gauche puis monter à gauche en bordure de la Bergerie du Crès.

Étape 2 - Prolonger la piste par un sentier grimpant aux ruines de l'ancien prieuré de Molhet (348 m). Remonter une croupe (panorama), puis continuer à droite sur une piste. Au roc de Mouillet (489 m), replat herbeux, virer à gauche (pylône H.T). Atteindre le col du Bois de l'Abeilla (vue sur la vallée du Verdoble, Cucugnan, Peyrepertuse) et descendre sur l'autre versant.

Étape 3 - Obliquer à droite sur un chemin, puis encore à droite 70 m plus loin, sur une piste. Au carrefour suivant, monter à gauche vers le château de Quéribus en suivant la ligne de crête. Déboucher au parking du château de Quéribus (602 m). (Possibilité de monter à Quéribus par le chemin à gauche (400 m – 10 min)).

Étape 4 - Aller au fond du parking pour suivre un petit sentier pierreux dévalant la pente vers Cucugnan. La descente est très raide sur les escarpements rocheux (!) Bien suivre le balisage). Emprunter une piste à droite, laisser un chemin à gauche et un à droite, puis continuer sur une petite route à gauche. Traverser la D 14 et monter dans Cucugnan.

Étape 5 - Traverser le village, puis descendre près de l'office de tourisme. Suivre à droite une voie entre la cave coopérative et la D 14. Cheminer tout droit dans les vignes et atteindre le col du Triby ; ignorer à gauche le chemin qui rejoint la D 14. Virer à droite, ignorer un chemin à droite et cheminer dans la pinède.

Étape 6 - Emprunter la piste descendante à droite. Plus loin, traverser une petite route pour suivre en face une autre route sur 240 m.

Étape 7 - Prenant à gauche, monter sur des affleurements rocheux. Grimper à gauche pour atteindre

l'entrée de Duilhac(336 m).

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/gr-36-tour-de-la-montagne-du-tauch-etape-2-3/>